

**MAITRE D'OUVRAGE :** ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

**INTITULE DE L'AFFAIRE :** ANALYSE « HYDROLOGIE MILIEUX USAGES CLIMAT » (H.M.U.C.) ET ELABORATION DE PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR UNE GESTION EQUILIBREE ET DURABLE DES RESSOURCES EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU FOUZON DANS LE CADRE DU SAGE CHER AVAL

**NOM DU REDACTEUR :** FLORENCE DAUMAS

**LIEU DE LA REUNION :** NOHANT-EN-GRAÇAY

**DATE DE LA REUNION :** 07/10/2019

**DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU :** 11/10/2019

**LISTE DES PARTICIPANTS :**

- **Serge PERROCHON** Vice-Président CLE SAGE Cher aval
- **Fabien CAVAILLE** Conseil Départemental du Loir-et-Cher (CD 41)
- **Sandrine GUILLOT** Conseil Départemental du Cher (CD 18)
- **Valentine FROGET** Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry
- **Pierre TOUZAC** Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)
- **Frédéric VERLEY** DREAL Centre Val-de-Loire
- **Marie GANTET** Chambre d'Agriculture de l'Indre (CA 36)
- **Bruno BARBEY** FDAAPPMA de l'Indre (36)
- **Jacques GODIN** Association de Sauvegarde des Moulins à Eau 41 et limitrophes (ASME 41 et limitrophes)
- **Eric GIROUARD** Association des Professionnels de l'Irrigation de l'Indre (API 36)
- **Adrien LAUNAY** Etablissement Public Loire (EP Loire)
- **Florence DAUMAS** SUEZ Consulting
- **Olivier GAILLARD** SUEZ Consulting

---

**OBJET DE LA REUNION** : COTECH n°1 - Démarrage : Présentation de la méthodologie de l'étude et validation des points de suivi biologiques et piézométriques

---

**POINTS EVOQUES :**

■ **Introduction**

**Mr PERROCHON**, maire de Nohant-en-Graçay et Vice-Président de la CLE du SAGE Cher aval, introduit la réunion en présentant les **objectifs de l'étude HMUC** sur le bassin versant du Fouzon :

- Synthétiser, actualiser et compléter les connaissances et analyses déjà disponibles sur le bassin versant du Fouzon, au regard des 4 volets « H.M.U.C. » ;
- Rapprocher et croiser les 4 volets « H.M.U.C. » ;
- Elaborer des propositions d'actions pour une gestion équilibrée et durable des ressources en eau dans un contexte de changement climatique ;
- En fonction des résultats, proposer et permettre un choix explicite de la CLE sur les adaptations possibles à apporter aux dispositions du SDAGE (suivi hydrologique, conditions estivales de prélèvement, valeurs de DOE/DSA/DCR, etc.).

■ **Ordre du jour**

L'ordre du jour est le suivant (cf. diaporama associé) :

- Cadre de l'étude
- Méthodologie appliquée
- Calendrier prévisionnel
- Campagnes de mesures ESTIMHAB : propositions de stations et validation du COTECH
- Suivi piézométrique ponctuel : propositions de points de suivi et validation du COTECH

■ **Cadre de l'étude**

**Mr LAUNAY**, animateur du SAGE Cher aval à l'EP Loire, présente le **cadre de cette étude** lié à l'orientation 7B du **SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021**. Le bassin du Fouzon est classé en disposition 7B-3, qui récapitule les « bassins avec un plafonnement au niveau actuel des prélèvements à l'étiage pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif ». La CLE du SAGE Cher aval, en portant la réalisation d'une étude HMUC sur ce bassin, peut définir dans le SAGE des conditions de prélèvement mieux adaptées au territoire du SAGE, y compris moins restrictives. ».

**Mr TOUZAC** de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne précise aux membres du COTECH le calendrier d'adoption du SDAGE 2022-2027 :

- Validation du projet de SDAGE par le Comité de Bassin en juin 2020
- Consultation des assemblées et enquête publique fin 2020 et 1<sup>er</sup> semestre 2021
- Adoption du SDAGE 2022-2027 en décembre 2021

Les résultats de l'étude seront disponibles au printemps 2021 :

➔ **L'EP Loire demande à l'AELB s'il sera possible de prendre en compte ces résultats, et donc d'apporter des modifications au projet de SDAGE pendant la phase de consultation. L'AELB se renseigne afin d'apporter une réponse précise aux membres de la CLE du SAGE Cher aval. Cela sera vraisemblablement fonction de l'ampleur des modifications proposées.**

## ■ Méthodologie appliquée en Tranche ferme : étude HMUC sur le bassin du Fouzon

Mme DAUMAS, chef de projet en hydraulique fluviale à SUEZ Consulting, présente la **méthodologie appliquée** à cette étude, pour que les membres du COTECH prennent connaissance des différentes étapes constitutives de l'étude et des éléments techniques qui les composent.

Les **remarques** sur ces éléments méthodologiques sont les suivantes :

### ■ Phase 1 – Etat des lieux HMUC

#### ▶ **Volet hydro(géo)logie :**

- **Collecte de données** en général chronophage :
  - Nécessité de multiples relances des producteurs de données / possibilité d'appui de l'EP Loire pour les relances si nécessaire
  - Les contacts DDT / DREAL CVL / AELB / AFB / BRGM ont été transmis à SUEZ Consulting
- Pour les **chroniques de hauteurs et de débits** à l'ancienne station limni de Menetou-sur-Nahon, et pour les données de jaugeages, SUEZ Consulting s'adressera à la **DREAL CVL au service Hydrométrie**, Mr David BESSON.
- Mme FROGET, technicienne de rivière au Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry, précise que les **stations installées en 2018 ne sont pas encore totalement calées** : les courbes de tarage sont en cours de construction (4 campagnes de jaugeage sur 10 ont été effectuées). SUEZ Consulting analysera les données transmises par le Syndicat et verra le besoin de reconstitution des chroniques de débit à ces stations.
- De plus, la **station installée sur le Pozon** à Graçay a été **déplacée en 2019** à cause de l'influence du clapet d'alimentation de l'étang communal. La couche SIG des stations du Syndicat envoyée à SUEZ Consulting en septembre 2019 tient compte de ce déplacement.
- Mr VERLEY de la DREAL Centre Val de Loire informe les participants que **2 piézomètres ont été récemment installés à Vallenay et Bigny pour mesurer la nappe alluviale du Cher** et que la demande est à adresser aux services du **BRGM** désormais gestionnaires du réseau de piézomètres sur le territoire. Ceux-ci restent cependant relativement éloignés de la station hydrométrique de Meusnes. Mme GUILLOT propose de chercher du côté de l'exploitant du tronçon autoroutier de l'A85 qui franchit la vallée du Cher à proximité. [Complément post-réunion : Mr CAVAILLE indique qu'un suivi piézométrique en zone humide est réalisé par le CEN 41 sur les prairies du Fouzon dans le cadre du programme LigéO. Contact a été pris]
- SUEZ Consulting précise que l'analyse des chroniques de **débits** et de **piézo** se fait sur **toute la période disponible** afin d'optimiser l'analyse statistique et dégager le maximum d'informations sur l'évolution des niveaux d'eau du territoire.

#### ▶ **Volet Usages**

- SUEZ consulting précise la **période d'analyse** des prélèvements/rejets prévue dans le marché : **2000-2017 (voire 2018 si données disponibles)**.
- Les **prélèvements en source ou en nappe alluviale** (influençant directement le débit du cours d'eau) seront considérés comme des **prélèvements en eaux superficielles**.
- Selon les données collectées et la fiabilité de ces données, cette période pourra être raccourcie.
- SUEZ Consulting souligne la difficulté de collecter toutes les données nécessaires auprès des gestionnaires AEP/Assainissement (RPQS et détail des consommations et prélèvements par mois)
- Pour les **prélèvements à usage d'irrigation** (notamment la localisation des prélèvements), SUEZ Consulting s'adressera aux **Chambres d'Agriculture** mais également aux **DDTs** et à l'**AELB** pour les fichiers redevances.
- Par retour d'expérience sur les autres études de gestion quantitative, SUEZ Consulting précise que les **prélèvements domestiques** (prélèvements à usage privé non déclarés inférieurs au seuil de déclaration de 1 000 m<sup>3</sup>/an) représentent moins de 5% des volumes prélevés sur un territoire et **seront négligés** dans la présente étude.

- Quant à la sur-évaporation des **plans d'eau**, SUEZ Consulting précise que le lien avec la rivière sera pris en compte dans les calculs et que seuls les plans d'eau de **surface > 1 000 m<sup>2</sup>** (seuil de déclaration) seront pris en compte. L'AELB informe les participants que des estimations de sur-évaporation des plans d'eau a déjà été faites par l'Agence dans le cadre de l'état des lieux 2019, en prenant en compte l'ensemble des plans d'eau quelle que soit leur surface : **étude transférée à SUEZ Consulting le 08/10/2019**
- L'EP Loire indique que les **plans d'eau** sur le bassin du Fouzon ont fait l'objet d'une pré-localisation dans le cadre du SAGE et qu'ils sont **cartographiés** (cf. DDTs).

► **Volet Climat :**

- SUEZ Consulting récupèrera auprès de l'EP Loire les **données et les études existantes** sur le BV, issues du bilan des connaissances des impacts du changement climatique sur le SAGE Cher aval
- **3 scénarios sont prévus** pour l'analyse des perspectives d'évolution de la ressource aux horizons 2030 et 2050 :
  - 1 scénario sans prélèvements/rejets : impact du changement climatique seul
  - 1 scénario avec les chroniques de prélèvements/rejets actuels : absence de politique volontariste
  - 1 scénario avec les chroniques d'évolution des usages à 2030 et 2050 : politique volontariste.
  - Les membres du COTECH signalent que le changement climatique seul entraînera déjà une augmentation des prélèvements et que le classement en 7B-3 du SDAGE LB contraint déjà les prélèvements sur ce bassin. Par conséquent, les prélèvements/rejets actuels sont déjà caractéristiques d'une politique volontariste de préservation de la ressource. En conclusion, ces 3 scénarios seront **construits avec les membres du COTECH** pour s'accorder sur les objectifs de ces simulations.

► **Volet Milieu**

- SUEZ Consulting précise que l'analyse de la **température de l'eau**, lorsqu'elle est disponible, fait partie de la caractérisation des milieux du bassin et sera corrélée à l'analyse des débits biologiques. SUEZ Consulting se rapprochera de l'AFB et des Départements pour collecter la donnée existante.
- Mr BARBEY de la FDAAPPMA de l'Indre demande au bureau d'études si le **cycle biologique complet des espèces-cibles** est traité dans cette analyse, notamment les besoins de débit spécifiques au printemps pour la plupart des espèces (période de frai). SUEZ Consulting analysera l'évolution des débits sur tout le cycle hydrologique ainsi que leurs variations dans l'année, et corrèlera cette analyse aux besoins des espèces-cibles des différentes unités de gestion identifiées. **Extrait de la note méthodologique** constitutive de l'offre de SUEZ Consulting : « *plusieurs débits « minimum » sont proposés, afin de tenir compte des cycles piscicoles et de la saisonnalité des débits. Les débits biologiques sont donc aussi définis par « plages » de débits graduels représentant les situations critiques ou satisfaisantes pour les différents stades de développement des groupes d'espèces par faciès. Des DMB haut et bas (« de survie ») sont ainsi proposés ».*

■ **Phase 2 – Croisement des volets HMUC / Volumes besoins-ressources et débits/piézo de référence**

► **Concernant la détermination des volumes**

- Mr VERLEY de la DREAL CVL indique que le **débit plancher** pris en compte en hiver par le SDAGE LB est bien le **module « observé »** et non « désinfluencé » et que la fraction prélevable se base sur le module « observé » et non « désinfluencé ».
- SUEZ Consulting précise que cette définition provient de la [note de recommandations de la DREAL Pays de la Loire de 2015](#) : « *Le volume prélevable sera calculé par différence entre le débit objectif et le débit naturel ou désinfluencé* », basant le calcul des volumes sur la courbe de débit désinfluencé. Mais, vu que cette étape se construit en concertation avec les membres du COTECH, ce sujet sera l'objet de discussions et ce sera le **COTECH qui s'accordera sur les définitions à appliquer** pour le calcul des volumes et le choix des débits objectifs.

### ■ Phase 3 – Propositions d’actions

- Mr PERROCHON réagit sur l’**objectif « de retour » à l’équilibre** à moyen terme en précisant qu’il n’est pas question de « retour » puisque la situation est sans doute bien meilleure qu’il y a 50 ans. Il serait par conséquent pertinent de présenter **simplement un objectif d’équilibre** à moyen terme.
- Mr VERLEY informe que les **mesures réglementaires de gestion de crise** sont la prérogative du préfet de département et que ce n’est pas à l’étude de les définir, et complète son propos en indiquant que l’étude peut aboutir à la proposition de nouveaux seuils de gestion (DCR par exemple) SUEZ Consulting précise que la formulation sera reprise : ce sont bien des **propositions d’actions**, construites en concertation notamment avec les services de l’Etat, qui doivent constituer une aide à la décision pour le préfet dans sa définition des mesures de gestion de crise.
- Mr PERROCHON souligne que la proposition de volumes prélevables fait partie du plan d’actions et qu’il serait pertinent de le faire clairement apparaître dans la méthodologie

### ■ Méthodologie appliquée en Tranche optionnelle : Perte et dégradation ZH sur le bassin du Fouzon

- L’EP Loire précise que la tranche optionnelle a été affermie mi-juillet 2019
- SUEZ Consulting a confié la réalisation de cette tranche à un sous-traitant : TTI Production qui a déjà réalisé la pré-localisation des ZH sur le territoire du SAGE Cher aval
- La problématique actuelle est la mise à disposition du bureau d’études TTI de données suffisamment précises pour pouvoir réaliser la prestation définie dans le marché, notamment le LIDAR et la BD ORTHO historique de l’IGN.
- ➔ Afin de pouvoir analyser l’évolution des zones humides sur le BV Fouzon, TTI a besoin des fichiers d’images téléchargés de la BDOrtho historique. En effet, la version flux propose une radiométrie homogène sur laquelle aucun traitement n’est possible. Alors que travailler directement sur les images de la BDOrtho historique permet d’agir sur les contrastes, ajouter des filtres, etc... afin d’améliorer la qualité et la lisibilité de l’image, et de mieux analyser l’évolution des zones humides sur le territoire. **SUEZ Consulting demande aux Etablissements et Services de l’Etat (AELB, DREAL, DDT), ainsi qu’aux collectivités, s’ils peuvent récupérer la donnée auprès de l’IGN et conventionner avec TTI pour une mise à disposition ciblée et temporaire. Les membres du COTECH se renseignent sur cette possibilité.**
- ➔ **Un inventaire des données disponibles sera réalisé par les membres du COTECH pour permettre la réalisation de cette étude.**

### ■ Proposition de stations de mesures ESTIMHAB

- SUEZ Consulting présente les sites prospectés sur le bassin pour définir les points de définition des débits biologiques par application du protocole ESTIMHAB. Le marché prévoit 7 stations. Les critères d’application sont rappelés et ont permis une prospection de 25 km de cours d’eau mi- septembre 2019.
- Les **7 stations proposées**, découpant le bassin en **8 unités de gestion** cohérentes et homogènes, apportent les commentaires suivants :
  - ▶ **Unité de gestion Fouzon aval :**
    - La station proposée se situe au niveau de la station hydrométrique à Meusnes (point nodal du SDAGE)
    - SUEZ Consulting informe les membres du COTECH que **l’influence de la nappe alluviale du Cher** sur les débits à la station de Meusnes **sera analysée** avec les données disponibles (pas de piézomètre à proximité).
    - Post-réunion, Mr VERLEY (DREAL CVL) apporte les informations suivantes :
      - Effectivement la station est bien influencée par les remous du Cher en crue pour des débits > 350 m<sup>3</sup>/s environ mais pas a priori du fait de la nappe alluviale.
      - Il n’y a plus d’influence en étiage en raison de la cote du Cher et de sa nappe d’accompagnement généralement plus basse à l’étiage.



- Il a été signalé qu'en étiage l'eau du bassin du Fouzon (Fouzon, Nahon...) se perd dans la nappe par infiltration en arrivant dans la plaine alluviale du Cher, d'autant plus que le "paleo talweg" du Cher passe au pied du coteau du Cher en RG, donc sur l'emplacement actuel du lit du Fouzon.
- Si besoin de plus de précisions voir avec Mr David Besson
- Il existe aussi **2 reconstitutions de chroniques** sur le Fouzon aval, au niveau de Meusnes et au niveau de l'ancienne station limni à Mennetou-sur-Nahon sur le site AFB/IRSTEA [http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB\\_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map). Il existe également une reconstitution de chroniques sur le Petit Rhône.
- Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Unité de gestion Nahon :**
  - La station proposée se situe en aval du sous-bassin du Nahon et prend en compte tout le sous-bassin sans la Céphons qui est étudiée à part
  - **Pas de station hydrométrique** sur ce cours d'eau mais **3 reconstitutions de chroniques** en aval du Nahon sur le site AFB/IRSTEA [http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB\\_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map)
  - Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Unité de gestion Céphons :**
  - La station proposée se situe juste en amont de la confluence avec le Nahon au niveau de la station hydrométrique installée par le Pays de Valençay
  - Il existe aussi **4 reconstitutions de chroniques** sur la Céphons sur le site AFB/IRSTEA [http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB\\_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map)
  - Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Unité de gestion Renon :**
  - La station proposée se situe en aval du sous-bassin un peu en amont de la station hydrométrique installée par le Pays de Valençay et prend en compte tout le sous-bassin sans le Saint-Martin qui est étudié à part
  - Il existe aussi **2 reconstitutions de chroniques** (1 en amont et 1 en aval du Renon) sur le site AFB/IRSTEA [http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB\\_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map)
  - Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Unité de gestion Saint-Martin :**
  - La station proposée se situe juste en amont de la confluence avec le Renon en aval de la station hydrométrique installée par le Pays de Valençay
  - Il n'existe **pas de reconstitutions de chroniques** sur le Saint-Martin sur le site AFB/IRSTEA
  - Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Unité de gestion Fouzon médian :**
  - La station proposée se situe juste en amont de la confluence avec le Renon au niveau de la station hydrométrique installée par le Pays de Valençay
  - Il existe aussi **2 reconstitutions de chroniques** sur le Fouzon sur le site AFB/IRSTEA [http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB\\_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/AFB_Reconstitution-chroniques-hydrologiques.map)
  - Station et unité de gestion **validées**
- ▶ **Nombreux échanges sur la pertinence de regrouper ou non le Fouzon amont et le Pozon** dans une même unité de gestion. Mais la FD 36 insiste sur le fait que les peuplements piscicoles à l'aval de la confluence Pozon-Fouzon est déjà un peuplement de plaine alors que les contextes Fouzon amont et Pozon sont plutôt des contextes de têtes de bassin. Le compromis trouvé est **d'appliquer le protocole ESTIMHAB sur le Pozon** à l'amont de la confluence avec le Fouzon et **d'utiliser les résultats des mesures sur le Fouzon amont**.  
Il est décidé de **découper le bassin du Fouzon en 8 unités de gestion** et d'appliquer le protocole **ESTIMHAB sur 7 stations**.
- ▶ **Unité de gestion Pozon :**
  - La station proposée se situe juste en amont de la confluence avec le Fouzon au niveau de la station hydrométrique installée (et déplacée) par le Pays de Valençay

- **Pas de reconstitutions de chroniques** sur ce cours d'eau
- Station et unité de gestion **validées**

► **Unité de gestion Fouzon amont :**

- Pas de station proposée sur ce secteur : les mesures effectuées sur la station du Pozon seront valorisées sur le Fouzon amont
- **Pas de reconstitutions de chroniques** sur ce cours d'eau
- Station et unité de gestion **validées**

■ **Points retenus pour la carte piézométrique de basses-eaux**

- SUEZ Consulting présente l'inventaire des **points d'eau** présents sur le bassin du Fouzon, **couvrant 6 masses d'eau souterraines** (pas de piézo dans la nappe du Cher). La campagne de mesures a permis de relever **64 niveaux d'eau et 20 en rivière** qui seront utilisés pour tracer une **carte piézométrique de basses-eaux** dont les objectifs sont :
  - Déterminer le **critère libre ou captif** de la nappe en 1 point donné
  - Identifier les **relations nappe-rivière** sur le bassin
- Afin de vérifier si ces mesures sont suffisantes pour dresser une carte piézométrique de basses-eaux cohérentes et apportant assez d'informations sur les échanges nappe-rivière, SUEZ Consulting propose de **tracer en 1<sup>er</sup> lieu la carte piézométrique** obtenue avec les mesures réalisées. Si des **insuffisances ou des incohérences** sont relevées, alors SUEZ Consulting fera un **suivi complémentaire**.
- Ce suivi complémentaire consistera à aller faire du porte-à-porte chez les propriétaires d'ouvrages existants : par retour d'expérience, il est possible de récupérer 5 à 10 mesures supplémentaires maximum. S'il est nécessaire de récupérer davantage d'informations, SUEZ Consulting proposera alors un équipement de sites en continu sur 6 mois à 1 an.
- Cette **démarche est validée par le COTECH**
- Concernant la **nappe alluviale du Cher**, le fait qu'il n'y ait pas de points de mesure sur cette nappe n'empêche pas la réalisation de la carte piézométrique car cette masse d'eau souterraine couvre une petite partie seulement du bassin
- Par contre, si l'objectif est de définir l'influence de la nappe du Cher sur le débit du Fouzon au point nodal, alors SUEZ Consulting préconise d'équiper un ouvrage à proximité en continu sur un cycle hydrologique.
- Les membres du COTECH s'accordent sur le fait qu'il est préférable de faire une analyse croisée des données disponibles en débit à proximité pour voir si la nappe du Cher a effectivement une incidence sur les débits à Meusnes.
- La DREAL CVL conseille également à SUEZ Consulting de se renseigner auprès du service Hydrométrie pour savoir comment a été placée la station et si l'influence de la nappe du Cher a déjà été étudiée.

---

**SUITES A DONNER :**

- Prochaine étape :
  - **Bilan des usages** avec collecte de données usagers
  - Le **prochain COTECH** sera **planifié en fin d'année** au vu de l'avancement de l'analyse des usages
- Une **note d'hypothèses** à prendre pour le bilan des prélèvements/rejets et l'analyse de l'évolution des usages à 2050 sera **envoyée aux membres du COTECH courant novembre 2019 pour validation**

**FEUILLE D'EMARGEMENT DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE DU 7 OCTOBRE 2019**

**SAGE Cher aval - Etude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat sur le bassin versant du Fouzon - COTECH 1, 07/10/2019, Nohant-en-Graçay**

Nom	Instance	Présence	Emargement
Serge PERROCHON	Vice-président CLE SAGE Cher aval	présent	
Mylène MOREAU	Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire	excusée	
Fabien CAVAILLE	Conseil Départemental de Loir-et-Cher	présent	
Sandrine GUILLOT	Conseil Départemental du Cher	présente	
Valentine FROGET	Pays de Valençay en Berry	présente	
Pierre TOUZAC	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	présent	
Frédéric VERLEY	DREAL Centre-Val de Loire	présent	
Vladimir DE LAPOUGE	DREAL Centre-Val de Loire		
Thierry DUBOIS	DDT de l'Indre		
Cyril HERISSE	AF Biodiversité (SD 36)	excusé	
Dimitri DESLANDES	Chambre d'Agriculture de l'Indre	présente	

*Flora GANTET*

Bruno BARBEY	FDAAPPMA de l'Indre	présent	
Jacques GODIN	ASME 41 et limitrophes	présent	
Annie TOBERMANN	Indre Nature	excusée	
M. le Président	Association des Professionnels de l'Irrigation de l'Indre	présent	
Damien SALQUEBRE	BRGM	excusé	
Pascal BILLAULT	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	excusé	
Adrien LAUNAY	SAGE Cher aval - EP Loire	présent	
Florence DAUMAS	SUEZ Consulting	présente	
Olivier GAILLARD	SUEZ Consulting	présent	

*Eric Grouard APi 36*